

552/285

Commission municipale pour l'exposition  
de chefs-d'œuvre du Musée de Lille  
au Musée des Beaux-Arts de Gand



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

Mandat Gaifre 1.947 / 1953

Conseil d'Administration  
Réunion du 16 JAN. 1950

COMMISSION MUNICIPALE POUR L'EXPOSITION DE CHEFS-D'OEUVRE  
du MUSEE DE LILLE au MUSEE des BEAUX-ARTS de GAND

M.M. les membres de la Commission Municipale pour l'Exposition de Chefs-d'Oeuvre du Musée de Lille au Musée des Beaux-Arts de Gand, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, Bureau de M. Vandenhende, le jeudi 12 Janvier 1950, à II heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents :

M.M. DECAMPS, adjoint au Maire,  
GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie,  
MESTDAGH, Chef de la 2ème Division,  
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division,  
MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts,  
Mme BEAT, )  
M.M. CHAULEUR, ( Membres de la Commission du Musée  
DESRUDEAUX, ) de Peinture  
JAMOIS (

Excusés :

M.M. ROMBAUT, Adjoint au Maire,  
LOURDEL, d°  
DEQUEENE, ( Membres de la Commission du Musée  
TRENTESÉAUX, ) de Peinture

Assistait également à la réunion M. LALLAU, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

M<sup>c</sup> MARTINACHE ouvre la séance en donnant connaissance d'abord d'une lettre de M. VERHELST, Echevin de la Ville de Gand, ainsi conçue :

"Mon Cher Collègue,

"Le Ministère de l'Instruction Publique, Secrétariat des Beaux-Arts, me fait part des négociations en cours entre la Ville de Lille et le Département de l'Instruction Publique, en vue de l'organisation à Gand d'une exposition des "Quarante Chefs-d'Oeuvre du Musée de Lille, à l'époque des Florales.  
"Inutile de vous dire combien la Ville de Gand serait heureuse que ces négociations puissent aboutir, et combien il me serait agréable de pouvoir compter, à cet effet, sur votre précieux concours.

"Pareille manifestation artistique serait de nature à resserrer encore les liens cordiaux qui existent entre nos

....

" deux cités, et serait accueillie, avec la faveur que vous de-  
" vinez, par notre population.

" Dans l'espoir que vous voudrez bien réserver à la pré-  
" sente une attention bienveillante, et dans l'espoir aussi de  
" pouvoir vous rencontrer à la manifestation projetée, je vous  
" prie d'agréer, Mon Cher Collègue, l'assurance de mes senti-  
" ments très distingués.

Et d'autre part une lettre de M. Em. LANGUI, Conseiller  
aux Beaux-Arts au Ministère Belge de l'Instruction Publique.  
(Secrétariat général à la propagande artistique).

" Monsieur l'Adjoint au Maire  
"

" Permettez-moi de revenir sur les promesses qui ont été  
" faites l'an dernier lors du vernissage de l'Exposition des  
" Chefs-d'Oeuvre du Musée de Gand " à LILLE.

" Le 16 Mai 1949, dans une lettre personnelle à M. le Maire  
" de Lille, M. Camille HUYSMANS, Ministre de l'Instruction  
" Publique, s'exprimait en ces termes :

" D'autre part, je vous rappelle nos suggestions tendant à  
" l'organisation d'une exposition des " Chefs-d'oeuvres du Musée  
" de Lille " à Gand, ainsi qu'une Exposition d'art moderne à  
" Lille qui auraient lieu l'an prochain.

" Vous n'ignorez pas que notre Département, ainsi que l'ad-  
" ministration communale de la Ville de Gand attachent la plus  
" haute importance à une exposition éventuelle d'une quarantaine  
" de "Chefs d'oeuvre du Musée de Lille" au Musée des Beaux-  
" Arts de Gand durant les grandes Florales qui se tiendront  
" en cette ville au printemps prochain (avril-mai).

" Afin de nous permettre de soumettre la question à la  
" Commission mixte pour l'application de l'accord culturel  
" franco-belge, je vous saurais infiniment gré de me faire par-  
" venir votre accord de principe. Quant à nous, nous serons très  
" heureux de pouvoir vous envoyer, en échange et durant une  
" saison à fixer par vous, une exposition de peinture contempo-  
" raine belge, conformément au désir exprimé par les édiles de  
" Lille.

" Dans l'attente de ..... "

Me MARTINACHE demande ensuite à M. MAUROIS comment il  
conçoit l'organisation de cette manifestation.

M. MAUROIS souligne que c'est l'Administration Municipale  
seule qui doit décider si elle admet le principe du déplacement  
des chefs-d'oeuvre de son Musée. D'après lui les déplacements  
comportent de gros risques. En effet les tableaux sont conservés  
dans une atmosphère constante au point de vue de la chaleur et  
de l'hygrométrie; en voyageant ces conditions ne sont évidemment  
plus remplies et c'est quelquefois plusieurs mois après que les  
dégâts apparaissent. Enfin restent les risques d'accidents de la  
route, et les risques d'incendies qu'on ne peut pas négliger.

Il est donc absolument indispensable qu'une décision de principe par l'Administration Municipale intervienne avant toute poursuite des pourparlers .

La Commission actuelle sera donc chargée d'étudier les conditions de cette manifestation et son financement, car il faut :

- 1°- Assurer les oeuvres durant leur absence .
- 2°- organiser le transport
- 3°- Editer des affiches.
- 4°- Editer un catalogue.
- 5°- Faire des photographies des tableaux et des cartes postales pour la vente.
- 6°- Prévoir des déplacements pour l'organisation de cette Exposition;

M. DESRUMEAUX demandant si la manifestation est susceptible de se solder par un bénéfice financier, M. MAUROIS fait connaître que l'Exposition des Chefs d'Oeuvre de Gand à LILLE a été l'occasion d'un succès pour les organisateurs qui ont constaté plus de visiteurs qu'à Luxembourg et les autres villes visitées, et à fortiori une recette brute plus importante qui se chiffre à 400.000 Frs; donc les frais généraux sont en grande partie amortis. Il ajoute que les organisateurs ont laissé 10% de la recette brute à la Société des Amis des Musées de Lille, pour acquisition de tableaux en faveur du Musée.

M. MAUROIS signale enfin qu'en raison de l'existence des accords culturels le gouvernement Belge a pu intervenir dans les frais.

M. GRANGEON estime que l'opération envisagée doit surtout rapporter un bénéfice moral; c'est une question de prestige, Lille étant un centre culturel dont le rayonnement doit faire l'objet de tous les soins.

M. MAUROIS reconnaît que c'est une opération très chère et cite comme exemple les affiches belges qui coûtaient plus de 500 Frs français pièce.

M. DESRUMEAUX fait deux remarques intéressantes :

- a) si on fait un catalogue des oeuvres de Lille exposées à Gand, il est évident que les clichés seront conservés et pourront servir pour le catalogue général des Musées du Palais des Beaux-Arts .
- b) Il se demande si une intervention des services culturels dans cette organisation ne les amèneraient pas à conserver pour eux le bénéfice résultant de cette Exposition.

.....

M. MAUROIS rappelle à ce sujet le dernier paragraphe de la lettre de M. LANGUI ainsi conçue :

"Afin de nous permettre de soumettre la question à la Commission mixte pour l'application de l'accord culturel franco-belge, je vous saurais infiniment gré de me faire parvenir votre accord de principe. Quant à nous, nous serons très heureux de pouvoir vous envoyer, en échange et durant une saison à fixer par vous, une Exposition de peinture contemporaine belge, conformément au désir exprimé par les écoliers de Lille."

Il précise que lorsque les Chefs d'Oeuvre de Gand sont venus à Lille, il n'y avait pas intervention de cette Commission mixte. La question devrait donc être posée. Il suggère que la réponse de l'Administration Municipale à M. LANGUI avec l'accord de principe demande des précisions sur la marche des opérations avec intervention de l'accord culturel franco-belge. Il semble bien que l'intérêt de la Ville soit de faire admettre cet envoi comme une réponse à l'Exposition des Trésors de Gand.

Enfin il souligne que c'est la Sté des Amis des Musées de Lille qui avait demandé une Exposition de peinture contemporaine belge.

M. MAUROIS fait encore remarquer qu'il est toujours en possession de la recette provenant de l'Exposition des Musées de Gand, qu'il a écrit à l'office des changes et, la réponse était telle, qu'il a laissé aux belges le soin de sortir l'argent.

Sur la proposition de Me MARTINACHE, la Commission estime donc indispensable de connaître la réponse de M. LANGUI au sujet des conditions d'échange prévus aux accords culturels. Il y aura peut-être lieu, suivant cette réponse, de considérer la manifestation de Lille comme la réplique de celle de Gand et la recette de Gand devant compenser celle de Lille.

-----  
Si le principe de l'Exposition est accepté, il faudra fixer les Chefs d'Oeuvre à envoyer. M. MAUROIS expose deux formules :

1ère formule : tableaux prélevés sur la totalité des collections. Il faudra bien entendu prendre les plus beaux, ce qui serait susceptible de nuire aux Musées de Lille pendant la période d'absence.

2ème formule : les tableaux des Ecoles Flamande et Hollandaise ne quitteront pas le Musée qui demeurera ainsi très accueillant pour les visiteurs; envoyer des tableaux des Ecoles Allemande, Italienne, Espagnole et Française.

M. MAUROIS est partisan de la 2ème formule. Il a fait un relevé dont il donne connaissance et proposerait l'envoi des tableaux suivants :

5	tableaux de l'école allemande (des primitifs)
13	" " italienne
6	" " espagnole
17	" " française (du XIXème siècle)

Le choix de ces tableaux est tel qu'on peut s'attendre, après Gand, à être sollicité par Bruxelles, Liège, Anvers. Donc plusieurs mois d'absence pour nos tableaux, ce qui implique l'assurance de sérieuses garanties.

-----

Pour la question de transport, l'Administration belge possède un camion blindé, celui qui est venu à Lille ; il faudrait essayer d'obtenir ce moyen de transport.

-----

A la demande de M. MARTINACHE, M. MAUROIS déclare qu'il a pensé pour l'affiche de propagande de faire reproduire le tableau "Les jeunes" de Goya en 55 x 40. Reste à choisir le spécialiste qui pourrait être chargé de l'opération. M. MAUROIS va s'inquiéter de cette question et, à une demande de M. DECAMPS pour la mise au point de la question financière, il ajoute qu'il estime que l'impression des affiches coûtera au moins 100.000 fr et que celle du catalogue coûtera au moins 300.000 fr. Il restera ensuite à chiffrer notamment l'assurance des chefs d'oeuvre et les frais de déplacements éventuels pour l'organisation de cette Exposition. La situation financière varierait d'ailleurs en fonction du déplacement de l'Exposition dans d'autres villes belges. Il est alors souligné que les prix d'entrée dans les Expositions belges sont généralement de 20 fr belges.

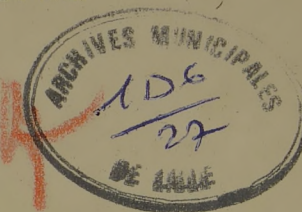
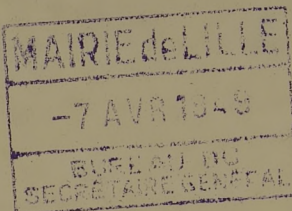
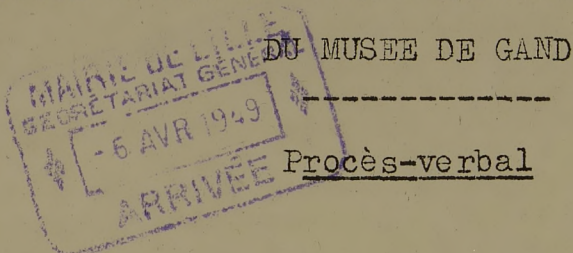
M. MESTDAGH souligne que le budget des fêtes ne pourra supporter cette dépense et suggère de prévoir l'ouverture d'un crédit spécial.

M. MARTINACHE se propose de présenter cette question au Conseil d'administration dans sa plus prochaine réunion et la séance est levée à 12 h 30.

Le président,

M. MARTINACHE

COMITE MUNICIPAL POUR L'EXPOSITION DES CHEFS-D'OEUVRE



Messieurs les membres du Comité Municipal pour l'Exposition des Chefs-d'oeuvre du musée de Gand, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, bureau de M. VANDENHENDE, le mercredi 30 Mars 1949 à 11 heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjointe au Maire, Déléguée aux Beaux-Arts.

Etaient présents: M.M. DECAMPS, Adjoint au Maire  
ROMBAUT, Adjoint au Maire  
GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie  
MESTDAGH, Chef de la 2ème Division  
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division  
MAUROIS, Conservateur des musées du Palais  
des Beaux-Arts

Absent : M. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire.

Assistait également à la réunion, M. LALLAU, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

Me MARTINACHE ouvre la séance et prie M. MAUROIS d'exposer la question.

M. MAUROIS rappelle que M. GAIFIE, Maire de Lille, a eu l'occasion de rencontrer un jour le Bourgmestre de Gand qui lui a proposé une Exposition à Lille de quarante chefs-d'oeuvre du Musée de Gand. Cette suggestion ayant rencontré un accueil favorable, il en résulte de la correspondance dont M. MAUROIS donne lecture que:

- a) Les dates fixées pour cette exposition sont du 14 Mai au 12 Juin 1949,
- b) Un programme complet a été établi par le Ministère Belge de l'Instruction Publique: de luxueuses et artistiques affiches sont déjà distribuées, les catalogues, avec reproduction, sont sous presse, une liste de 104 personnalités belges à inviter a été dressée par ses soins,
- c) Tous les frais: affiches, catalogues, transport, sont assurés par le Ministère Belge. Toutefois, celui-ci demande, qu'à son profit, il soit réclamé:

- 1 - Un droit d'entrée (5 francs belges) soit environ 35 Frs Français
- 2 - Le prix de vente du catalogue (30 francs belges) soit environ 210 francs français

La question des frais étant ainsi mise au point, il reste à régler celle des invitations à cette manifestation culturelle franco-belge.

...../

Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres de la Commission, il apparaît que les invitations doivent revêtir trois formes :

- 1) Invitations au Vernissage, des personnalités belges et françaises (sans aucune limitation)
- 2) Invitations à la réception à l'Hôtel de Ville - salle du beffroi - (environ 80 personnes prises parmi les personnalités belges et françaises)
- 3) Invitations à un déjeuner officiel réservées à un nombre plus restreint de personnalités.

Cette dernière catégorie d'invitations est examinée attentivement et il convient de noter parmi les personnalités à inviter au déjeuner officiel:

Belges	Françaises
M.M. le Ministre de l'Instruction Publique	M.M. le Ministre de l'Education nationale
J. ROLLAND, Chef de Cabinet du Ministre de l'Instruction Publique	SALLES, Directeur des musées de France
L. CHRISTOPHE, Directeur Général des Beaux-Arts	L'Inspecteur Général des Beaux-Arts
LANGUI, Conseiller aux Beaux-Arts	Le Préfet du Nord
GIRON, Directeur au Palais des Beaux-Arts	Le Général CHEVILLON, commandant la 2ème Région militaire
FIERENS, Conservateur en Chef aux musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.	S.E. le Cardinal LIENART
Le Bourgmestre de Gand	M.M. le Recteur de l'Académie de Lille
Le 1er Echevin de Gand	GAIFIE, Maire de Lille
L'Echevin aux Beaux-Arts de Gand	Me MARTINACHE, Adjoint aux Beaux-Arts
Le Bourgmestre de Tournai	M.M. DECAMERS, Adjoint au Maire
PIERARD, Député de Mons	Le Consul de Belgique
BECKHOUT, Conservateur du musée de Gand	Le Président de la Chambre de Commerce belge
	GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie
	MAUROIS, Conservateur des musées du Palais des Beaux-Arts
	Le Président des Amis du musée de Lille

Avant de se séparer, les membres de la Commission décident :

- a) Qu'une délégation municipale, se rendra à Bruxelles pour inviter le Ministre de l'Instruction Publique de Belgique,
- b) Que M. MAUROIS devra aller s'entendre avec M. LANGUI et M. le Bourgmestre de Gand pour fixer la liste des personnalités à inviter au déjeuner,
- c) Qu'une délégation devra également inviter M. le Ministre de l'Education Nationale, et que M. SALLES, Directeur des Musées de France, fera l'objet d'une invitation de M. le Maire,
- d) Enfin, qu'un communiqué à la presse annonçant cette exposition sera établi immédiatement.

La séance est levée à 12 H.20

Le Président,  
Me MARTINACHE.